

Cour des comptes: nomination d'un membre autrichien

2014/0802(NLE) - 25/02/2014 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 472 voix pour, 39 voix contre et 48 abstentions, une décision avec laquelle il rend un avis favorable sur la proposition du Conseil de nommer **Oskar HERICS** comme membre autrichien de la Cour des comptes, ce dernier remplissant les conditions fixées à l'article 286, par. 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.